

**Décision prise dans le cadre de la délégation
du conseil d'administration,**

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

La décision UL/DAJ n°122-2024 concernant les tarifs des diplômes nationaux, des DU et DIU du collégium DEG pour l'année 2024/2025 est complétée conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 1^{er} octobre 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

08 OCT. 2024

TARIFICATION DES DU ET DIU DU COLLEGIUM DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter :

- 1-Des droits d'inscription en fonction du niveau de la formation, sauf la CVEC pour les publics relevant de la formation professionnelle continue ou de la reprise d'études non conventionnée
- 2-Des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous)

Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

FRAIS DE FORMATION (en sus des droits d'inscription)								
Collégium	Composante	Diplôme (intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2024-2025	TARIF 2 Tarif pour public sans financement 2024-2025	TARIF3 Tarif pour public spécifique* 2024-2025	Total des heures de formation 2024-2025	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures total) 2024-2025	Observations 2024-2025
DEG	UFR DEA	DU GERER ET ADMINISTRER UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE	4 750,00 €	4 750,00 €		175	27,14 €	
DEG	UFR DEA	DU FISCALITE TRANSFRONTIERE - Parcours en 1 an	3 000,00 €	1 500,00 €	FI : 350 € FI boursier : 200 €	168	17,86 €	Le tarif 3 s'adresse aux étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL : 350€ ou 200€ si l'étudiant est "boursier"
DEG	UFR DEA	DU FISCALITE TRANSFRONTIERE - Parcours en 2 ans	2 000,00 €	1 000,00 €		168	11,90 €	
DEG	UFR DEA	DU FISCALITE TRANSFRONTIERE - Parcours à la carte	3 000,00 €	1 500,00 €		selon parcours	17,86 €	Le tarif est proposé au prorata du nombre de matières choisies, avec un tarif minimum de 150 €

*public spécifique : à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)